

## DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES – MAIRIE DE CHÂTEAUVIEUX

**DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**de la COMMUNE de CHÂTEAUVIEUX**  
**N° 02 – 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le mercredi 19 mars à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CHÂTEAUVIEUX se sont réunis en Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste AILLAUD, Maire, convoqués le vendredi 14 mars conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents : 9 Votants : 11

Étaient présents à la séance : AILLAUD Jean-Baptiste, *Maire*, TEXIER Michel, CORNAND Christine, SERRÉS Gilles, *Adjoint*, MASSE Julien, PACAIET Nadine, VASSEUR Evelyne, TEMPIER Nathalie, GONCALVES Régine, *Conseillers Municipaux*.

Étaient absents et excusés : BEZEAULT Marie-Laure qui a donné pouvoir à TEXIER Michel. BOYER Christian qui a donné pouvoir à PACAIET Nadine.

Quorum : 6

Michel TEXIER a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET : Affectation des résultats 2024.**

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 ;  
Considérant qu'il y lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 ;  
Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	113 049,36
- un excédent reporté de :	623 978,96
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	737 028,32
- un déficit d'investissement de :	189 365,02
- un déficit des restes à réaliser de :	142 088,63
soit un besoin de financement de :	331 453,65

Décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : excédent	737 028,32
Affectation complémentaire en réserve (1068)	331 453,65
Résultat reporté en fonctionnement (002) excédent	405 574,67
Résultat d'investissement reporté (001) : déficit	189 365,02

Ainsi fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-Baptiste AILLAUD



Le secrétaire de séance,  
Michel TEXIER

Date de publication sur le site internet : 24 MARS 2025